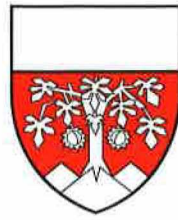


Journal communal d'information
édité par la Municipalité du
Mont-sur-Lausanne

Responsable:
M. D. Grosclaude, syndic

Rédaction:
Greffe municipal

Impression:
J.-P. Hauswirth, Le Mont



AUX COINS DU MONT

Billet du Syndic

Bravo les Gendarmes du Mont!

Au début de cette année, les Gendarmes du Poste du Mont-sur-Lausanne ont identifié et interpellé l'auteur de 80 tags réalisés entre les mois de mai et juillet de l'année dernière sur plus d'une vingtaine de bâtiments privés ou publics, abris bus, enseignes publicitaires, vitres et panneaux de signalisation routière situés sur notre Commune et sur celle de Cugy. Le préjudice subit par une quinzaine de plaignants s'élève à plusieurs milliers de francs. L'auteur de ces déprédations est âgé d'une vingtaine d'années, de nationalité Suisse et domicilié dans la région du Gros-de-Vaud.

Juge d'instruction de l'arrondissement du Nord Vaudois a ouvert une enquête pénale confiée aux Gendarmes du Mont-sur-Lausanne.

En 2008, il y avait de nombreux vols dans les vestiaires de la piscine. Les Gendarmes ont mené des investigations qui, en 2009, ont permis d'interpeller les auteurs de ces vols. Il s'agit de mineurs qui seront jugés par le Tribunal des mineurs.

Durant l'année dernière, les Gendarmes du Poste du Mont ont effectué 2931 patrouilles avec des véhicules de police ou banalisés dont plus de 22 % entre 20h00 et 06h00. A celles-ci s'ajoutent 315 patrouilles pédestres et 117 services à proximité des écoles.

- **Pour rappel:**
Adj. Pittet, Chef de poste
Tél. 021 316 55 71
Mobile 079 621 18 21
www.police.vd.ch.

Avance de la forêt

Notre pays dispose depuis plus de 100 ans, au niveau fédéral, d'une législation forestière extrêmement contraignante. Son but est de protéger tous les boisements en raison de leur importance dans la lutte contre les glissements de terrain et l'occupation des surfaces non cultivables. Cette législation s'applique aussi aux jardins situés en limite de forêt dont les propriétaires ne peuvent pas sans autre tailler ou couper les arbres puisqu'ils sont protégés ni entreposer divers matériaux en limite ou dans la forêt. Avant de tailler ou de couper dans une lisière de forêt il faut prendre contact avec le Service communal des Domaines & Forêts qui donnera des informations sur la procédure à suivre.

Nouveau passeport biométrique

Depuis le 1^{er} mars de cette année, tous les nouveaux passeports émis en Suisse sont des passeports biométriques. Cependant, les passeports actuels restent valables jusqu'à leur date d'échéance, cela malgré l'introduction du nouveau passeport.

Pour obtenir un passeport biométrique, on peut enregistrer la demande par Internet à <http://www.biometrie.vd.ch>. Une fois la demande enregistrée, on reçoit un formulaire à remplir et à renvoyer par message électronique. Des personnes n'utilisant pas Internet peuvent faire enregistrer leur demande par téléphone au n° 0800 01 1291.

Dans ces deux cas, une fois la demande enregistrée, il faut prendre rendez-vous au Centre de biométrie, ch. de Mornex 3bis à Lausanne. Lors du rendez-vous, il faut apporter l'ancien passeport et la carte d'identité si l'on veut également en obtenir une nouvelle.

Assainissement des finances cantonales

Dans un supplément de la Feuille des Avis Officiels du mois de décembre, on trouve un article intitulé: «L'action anticyclique de l'État» qui est illustré d'un graphique montrant l'évolution de la dette du Canton de Vaud de 1998 à 2008. Cette dette se montait à **5'884 millions** de francs en 1998. Elle a atteint un sommet en 2004 avec **8'649 millions** pour redescendre à **2'960 millions** en 2008. Il est notamment écrit: «Entre 2005 et 2008 il a (l'Etat), maintenu la rigueur budgétaire des années précédentes ce qui lui a permis de procéder à des amortissements extraordinaires de son découvert».

La lecture de cet article donne l'impression que le mérite de la diminution de la dette du Canton revient exclusivement à ses Autorités. Il n'est nulle part fait mention des transferts de charge du Canton sur les communes qui ont très largement contribué à l'assainissement des finances cantonales. En 1998, la part de la facture sociale transférée par le Canton aux communes atteignait **199 millions** de francs et la participation de celles-ci aux frais de fonctionnement de l'Office médico-social vaudois (OMSV), **15 millions**, soit un total de **214 millions** de francs. En 2008, la part des communes à la facture sociale était de **562 millions** de francs et celle à l'OMSV de **50 millions**, soit **612 millions**. Cela représente une augmentation de 185.98 % en 11 ans.

Si l'on additionne les sommes payées par les communes au Canton pour ces deux postes durant les années 1998 à 2008, on obtient un total de **4'050 millions** de francs. Cette somme représente 71.2 % de la diminution de la dette du Canton de Vaud de 2004 où elle a atteint **8'649 millions** à 2008 où elle n'était plus que de **2'960 millions**.

Moralité: pour rembourser vos dettes, prenez l'argent dans la poche de vos voisins.

Daniel Grosclaude, Syndic

Reflets du législatif

Séance rondement menée au soir du lundi 22 février écoulé qui voit les quatre préavis inscrits à l'ordre du jour de la séance du Conseil Communal adoptés en un temps record.

Cheminement piétonnier le long de la route du Jorat

Considérant le développement du Hameau des Planches, la nécessité de réaliser un chemin piétonnier n'a pas échappé à la Municipalité. Dans un premier temps, celui-ci se limite au tronçon reliant le carrefour de la Dubarde au débouché du chemin des Planches tandis que les tronçons adjacents, et particulièrement le carrefour de la Dubarde et le débouché du ch. de Jorat, feront l'objet de procédures distinctes. Ce projet consiste à créer un trottoir ou, lorsque cela est raisonnablement possible, un cheminement en site propre implanté sur le bord Sud de la chaussée (soit à droite en montant). Soumis ce soir au Législatif, ce projet devra ensuite être soumis à l'approbation du Département des infrastructures (DINF), ce qui laisse supposer une ouverture du chantier projetée à l'été 2010, pour une durée des travaux estimée à 5 mois. A l'examen du préavis qui lui est soumis, l'organe délibérant adopte le projet de cheminement piétonnier le long de la route du Jorat, tel que soumis à l'enquête publique du 7 juillet au 6 août 2009 et autorise la Municipalité à engager les travaux de construction du projet en lui accordant un crédit de **Fr. 850'000.-**.

Restauration du Temple

Construit en 1797, le Temple présente des signes de dégradation dus à son grand âge de même qu'à quelques maladroites provoquées par l'utilisation de techniques d'entretien peu adaptées au matériau d'époque. Le préavis s'attache à décrire, par corps de métier, les constats et interventions nécessitées par sa restauration et le devis qui lui est lié. Suivant les recommandations des Commissions ad hoc et des finances, le Législatif accorde à la Municipalité un crédit d'étude et de réalisation de **Fr. 1'850'000.-** (Fr. 1'620'000.-/restauration et Fr. 230'000.-/chauffage). Financé par les liquidités courantes de la Commune ou par voie d'emprunt, l'amortissement de ce montant interviendra en une fois dès la fin des travaux par le compte de fonctionnement « Amortissements extraordinaires bâtiments » tandis que la compensation de cette charge se fera au moyen d'un prélèvement à la réserve « Entretien Bâtiments et Domaines ».

Vente de bâtiments et surface de dégagement

Le document soumis défend la proposition de vente des bâtiments de la parcelle N° 702 sise au ch. de Chatifeuillet 52 et 54 résultant d'un legs, par pacte successoral et droit d'emption inscrit au Registre foncier, suite au décès de Mme Yvonne GABERELL en 2005. Aux fins de décider de l'affectation et de l'utilisation desdits bâtiments, la Municipalité a confié un mandat de faisabilité à un architecte chargé d'analyser les possibilités offertes par ceux-ci. Force est de constater que quelque que soit la variante de transformation proposée, le rendement locatif ne dépasse pas les 6 % pour des investissements de l'ordre de 4 millions et des loyers mensuels en conséquence. La variante la plus plausible, soit l'implantation de locaux à usage socioculturel ou d'utilité publique se heurte à l'application restrictive par le Canton de la Loi fédérale sur l'aménagement du territoire (construction hors zone à bâtir). En l'état, la solution tendant à la vente de la propriété s'impose. Après avoir pris connaissance dudit préavis et des rapports déposés tant par la Commission des finances que la Commission ad hoc, le Conseil autorise la vente à Mme et M. M. AEBISCHER des bâtiments et de la surface de dégagement de la parcelle N° 702, au lieu-dit « En Fontanney », au prix de **Fr. 1'900'000.-**.

Acquisition d'une parcelle

La Municipalité propose l'acquisition de la parcelle No 1099, sise à l'intersection des routes du Jorat et de Cugy, à proximité immédiate du giratoire de Coppoz. Le projet présenté prévoit la démolition du bâtiment existant afin de permettre la création d'un arrêt de bus répondant aux normes en vigueur et l'aménagement d'un espace public. Ce projet d'arrêt TL s'inscrit parfaitement dans le programme de développement des transports publics sur le territoire communal pour l'actuel bus N° 8 et le futur bus N° 21. Appelés à se déterminer sur cet objet, les élus montains se rallient une nouvelle fois aux rapports des Commissions ad hoc et des finances et décident d'autoriser la Municipalité à acquérir la parcelle No 1099 du cadastre communal en lui accordant à cet effet un crédit de **Fr. 630'000.-**, comprenant les frais d'acte à charge de l'acquéreur, estimés à 5 % selon le barème des notaires vallois.

La secrétaire du Conseil
Nicole Pétermann

De nos Institutions



Paroisse du Mont

Pâques

C'est dans cette période du printemps que les chrétiens célèbrent la mort et la résurrection du Christ.

C'est maintenant à la croix que Dieu donne rendez-vous aux êtres humains : dans Actes 4.12 il est écrit : « le salut ne se trouve en aucun autre, car il n'y a sous le ciel aucun autre nom donné parmi les humains par lequel nous devions être sauvés ».

Le sacrifice parfait de Jésus-Christ devient garant de l'amour et de la miséricorde de Dieu envers nous. Il nous accueille non seulement le soir ou le matin, mais en tout temps.

« Approchons-nous donc avec confiance du trône de Dieu, où est la grâce. Nous y recevrons le pardon et y trouverons la grâce nécessaire pour être secourus au bon moment » (Hébreux 4.16).

Flamme de Vie

L'activité Flamme de Vie est une rencontre qui permet de vivre la communion fraternelle et l'approfondissement de la parole de Dieu, ouverte à tous les habitants de la région, à la recherche d'une croissance spirituelle.

Voici le cadre de la soirée

- Nous commençons par un souper canadien de type **buffet**, chacun apportant sa spécialité salée ou sucrée que nous partageons ensemble.
- Dans un 2^e temps (dès 20 heures) après un temps de louange et/ou chant, l'un d'entre nous donne un bref exposé sur un thème biblique, un témoignage ou une expérience vécue. L'idée étant d'apprendre à devenir « disciple de Jésus » donnant suite au mandat confié par Jésus.
- Pour terminer, nous prenons un temps de prière commun. Prière soit en rapport avec le sujet développé durant la soirée, soit en écho à des demandes plus personnelles d'un(e) participant(e).

L'objectif et la raison d'être de Flamme de Vie sont l'accueil de tous ceux et celles qui désirent vivre leur foi dans une ambiance fraternelle, de convivialité et d'amitié, sans contrainte ni obligation. Elle est ouverte aussi bien aux ex-participants des cours Alphalive, qu'aux nouveaux venus dans la Commune, ainsi qu'à chaque personne désireuse de se ressourcer et d'avancer sur le chemin de la foi chrétienne. Aucune connaissance spéciale n'est requise. Tous les âges sont les bienvenus.



Les propriétaires ou détenteurs de chiens sont tenus de déclarer au Service de Police Administrative jusqu'au **10 mars 2010**:

1. Les chiens acquis ou reçus;
2. Les chiens nés et restés en leur possession;
3. Les chiens vendus, décédés ou donnés en cours d'année, pour radiation;
4. Les chiens qui n'ont pas encore été annoncés.

Les propriétaires dont les chiens sont déjà déclarés sont dispensés de les inscrire à nouveau.

Toute acquisition d'un chien en cours d'année doit être annoncée dans les 15 jours à l'autorité communale par le propriétaire ou le détenteur.

Il est rappelé que chaque chien doit **porter un collier indiquant le nom** et le domicile du propriétaire de l'animal.

En outre, depuis plusieurs années déjà (1^{er} avril 1999), l'obligation de faire vacciner les chiens contre la rage est supprimée. Toutefois, à des fins de prévention de la santé publique et animale, nous vous recommandons vivement de faire vacciner votre chien contre cette maladie.

*R. Leder
Responsable de la
Police Administrative*

Propriétaire :

Nom: Prénom: Né(e) le:

Adresse: N°: Localité:

Tél. privé: prof.: autre:

Chien :

Biffer ce qui ne convient pas

Nom usuel: Fonction: compagnie, AVS/AI, prest. compl. police/armée, catastrophe ou aveugle

Race:

Couleur: Statut: actif, mort ou donné

Date naiss.: Sexe: Date:

Acquis le: Rage, date du dernier vaccin:

Remarques:

De par sa fréquence d'un **jeudi soir chaque 15 jours**, elle permet une régularité de rencontres propices à l'édification de l'Église. Chaque soirée commence à **19h00** par un léger repas/buffet canadien, occasion de nouer des contacts et de discuter ensemble d'une manière informelle. Vers **20h00** commence la partie principale avec, à l'ordre du jour, des aspects qui diffèrent à chaque rencontre allant de la louange à la prière, l'accompagnement musical, l'étude d'un texte biblique ou du thème d'un livre, la discussion et l'approfondissement d'une récente prédication, un témoignage interne ou externe ainsi que tout sujet que les participants eux-mêmes désiraient aborder. Les thèmes principaux de chaque réunion seront communiqués lors du culte précédent la soirée ce qui permet à chacun de participer régulièrement ou sporadiquement au gré de ses besoins et désirs. Les personnes qui ne prendraient pas part au repas à 19h00 peuvent naturellement venir en toute liberté pour 20h00, ce qui contribue à une grande flexibilité de participation. Les soirées se terminent avant 22h00.

En **2010**, voilà les dates prévues des rencontres :

- avril 8 et 22, mai 6 et 20, juin 3 et 17, juillet 1, 15 et 29, août 12 et 26, septembre 9 et 23, octobre 7 et 21, novembre 4 et 18, décembre 2 et 16.
- Reprise en 2011 le 13 janvier.

Pour info

Nous avons mis à jour le site de la paroisse du Mont. Si vous avez besoin de plus d'informations concernant l'une ou l'autre des activités, n'hésitez pas à le consulter :

www.protestant-vaud.ch/lemont !

Vous verrez, c'est passionnant et vous n'allez pas vous ennuyer !!!

*Pour la paroisse :
Chantal Hoegger-Romy*

Nos Jubilaires

Noces d'Or

C'est en 1976, venant de Lausanne, que **Mme et M. Josiane et André Moret-Caillat** élisent domicile au Mont, au ch. de Chantemerle. M. Michel Amaudruz, municipal, accompagné du soussigné, rencontrent Mme et M. Moret, à leur domicile, le jeudi 11 février afin de leur apporter les félicitations et les vœux des Autorités communales, à l'occasion de leur **50^e anniversaire de mariage**, mariage célébré à Ouchy, le **30 janvier 1960**.

Professionnellement, M. André Moret, comptable diplômé, a travaillé auprès d'une entreprise lausannoise de travaux publics, puis, dès 1970 et jusqu'à sa retraite, dans le cadre d'importantes firmes pétrolières.

Mais André Moret préfère évoquer son sport favori, le football, qu'il a pratiqué durant de nombreuses années, et ce à divers titres : joueur, Président d'un Club lausannois, membre du Comité, joueur vétéran, etc. Il évoque, avec plaisir, de nombreux souvenirs et dans ce domaine, il doit être incollable ! A titre privé, il a pratiqué ou pratique encore le ski de randonnée, le VTT et la marche.

Mme Josiane Moret, ne pouvait éviter d'assister aux diverses rencontres de football, bénéficiant par ailleurs d'une formation d'employée de bureau, lui ayant permis d'exercer une activité professionnelle durant quelques années.

Actuellement, le couple, entouré de ses deux fils et d'une petite-fille, assume l'entretien de la propriété, apprécie la musique, sous toutes ses formes, n'hésitant pas à effectuer d'importants déplacements pour assister à des concerts, puis, plus paisiblement, décrypte mots croisés et mots fléchés.

Nous remercions très sincèrement Mme et M. André Moret de leur sympa-

thique accueil, leur réitérons nos félicitations et leur adressons nos meilleurs vœux de santé et bonheur pour encore de belles années en notre localité.

90^e Anniversaire

Ce vendredi 5 mars 2010, **Monsieur Raimondo Rusconi**, domicilié au chemin des Pâquis, fêtait son **90^e anniversaire**. M. Michel Amaudruz, municipal, accompagné du soussigné, lui a présenté les félicitations et les vœux des Autorités communales.

De nationalité italienne, Raimondo Rusconi est né à Zürich, ville où il effectue sa scolarité ; en 1954, il arrive en suisse romande, à Paudex, et dirige une entreprise de fabrication de néons, et ce jusqu'en 1961. Il est ensuite représentant, pour la suisse romande et le Tessin, d'une grande firme Bâloise, tapisseries, moquettes, etc. En 1968, avec son épouse Simone, il prend domicile au Mont, au ch. des Pâquis. En mai 1977, il obtient la naturalisation Suisse et la bourgeoisie de la Commune du Mont. M. Raimondo Rusconi et son épouse évoque de nombreux souvenirs de voyages (Russie, Nouvelle-Zélande, Australie, Etats-Unis) pour maintenant, profiter d'une retraite paisible, où l'on s'adonne à la lecture, aux mots fléchés, sans renoncer à diverses émissions TV. Notons que chaque jour, Raimondo sort promener son petit compagnon, un scottish, prénommé Luna.

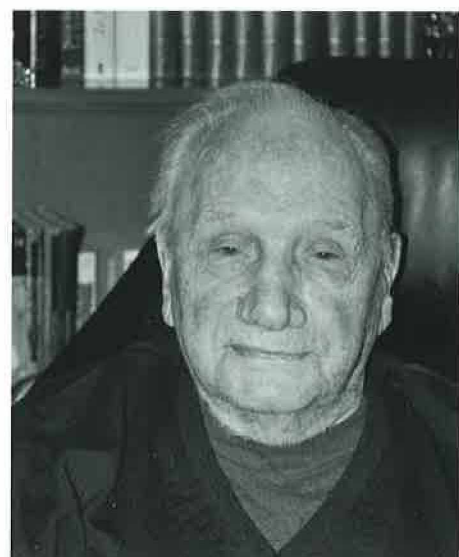
Mme et M. Rusconi se plaisent en notre localité et ont également eu le plaisir de participer à notre traditionnelle « Journée des Aînés ». Nous tenons à remercier M. Raimondo Rusconi et son épouse des forts agréables instants passés en leur compagnie.

Nous adressons nos vœux les meilleurs à M. Raimondo Rusconi et lui souhaitons encore de paisibles années d'une heureuse retraite en sa demeure montaine.

*C. Frioud
Ancien secrét. mcpl.*



M^{me} et M. Josiane et André Moret-Caillat



M. Raimondo Rusconi

Bon à savoir

Elagage des plantations en bordure du domaine public

Il est rappelé aux propriétaires de haies et autres plantations situées en bordure de routes cantonale ou communale, qu'ils doivent les tailler chaque année en respectant les distances fixées aux articles 8, 9 et 10 du Règlement du 19 janvier 1994 d'application de la loi du 10 décembre 1991 sur les routes. Les haies ne doivent pas empiéter sur le domaine public et les arbres doivent être taillés à un mètre en retrait du domaine public à une hauteur de 2 mètres s'il y a un trottoir et de 5 mètres s'il n'y en a pas.

Emondage des haies et élagage des arbres

La Municipalité rappelle aux propriétaires qu'en bordure des routes et chemins publics, les haies doivent être émondées et les arbres élagués, selon les articles 8 et 10 du règlement d'application du 19 janvier 1994, de la loi du 10 décembre 1991 sur les routes.

Emondage des haies:

- a) à la limite de la propriété;
- b) à une hauteur maximale de 0,60 m lorsque la visibilité doit être maintenue et de 2,00 m dans les autres cas.

Elagage des arbres:

- a) au bord des chaussées: à 5,00 m de hauteur et à 1,00 m à l'extérieur;

- b) au bord des trottoirs: à 2,50 m de hauteur et à la limite de la propriété.

Les propriétaires sont invités à exécuter ce travail le plus rapidement possible, mais en tout cas **avant le 30 avril 2010**.

Les dispositions de la loi à ce sujet sont applicables toute l'année.

La Municipalité

Fête des Bouchers et sa course aux œufs

Lundi de Pâques 5 avril 2010

Esplanade du Châtaignier - Le Mont (cantine chauffée)

Venez nombreux vivre avec nous ces euphoriques instants qui étaient si chers à nos ancêtres. Afin de participer à la couverture des frais d'organisation (orchestre, costumes, autorisations diverses) une modique somme sera perçue à l'entrée. Un ruban de fête vous donnera droit au spectacle des joutes récréatives de la journée, bal compris.

Dès 11 heures restauration chaude, au menu: assiette de cochonnaille (sauce à rôtir, atriau, fricassée, purée).

Programme de la journée:

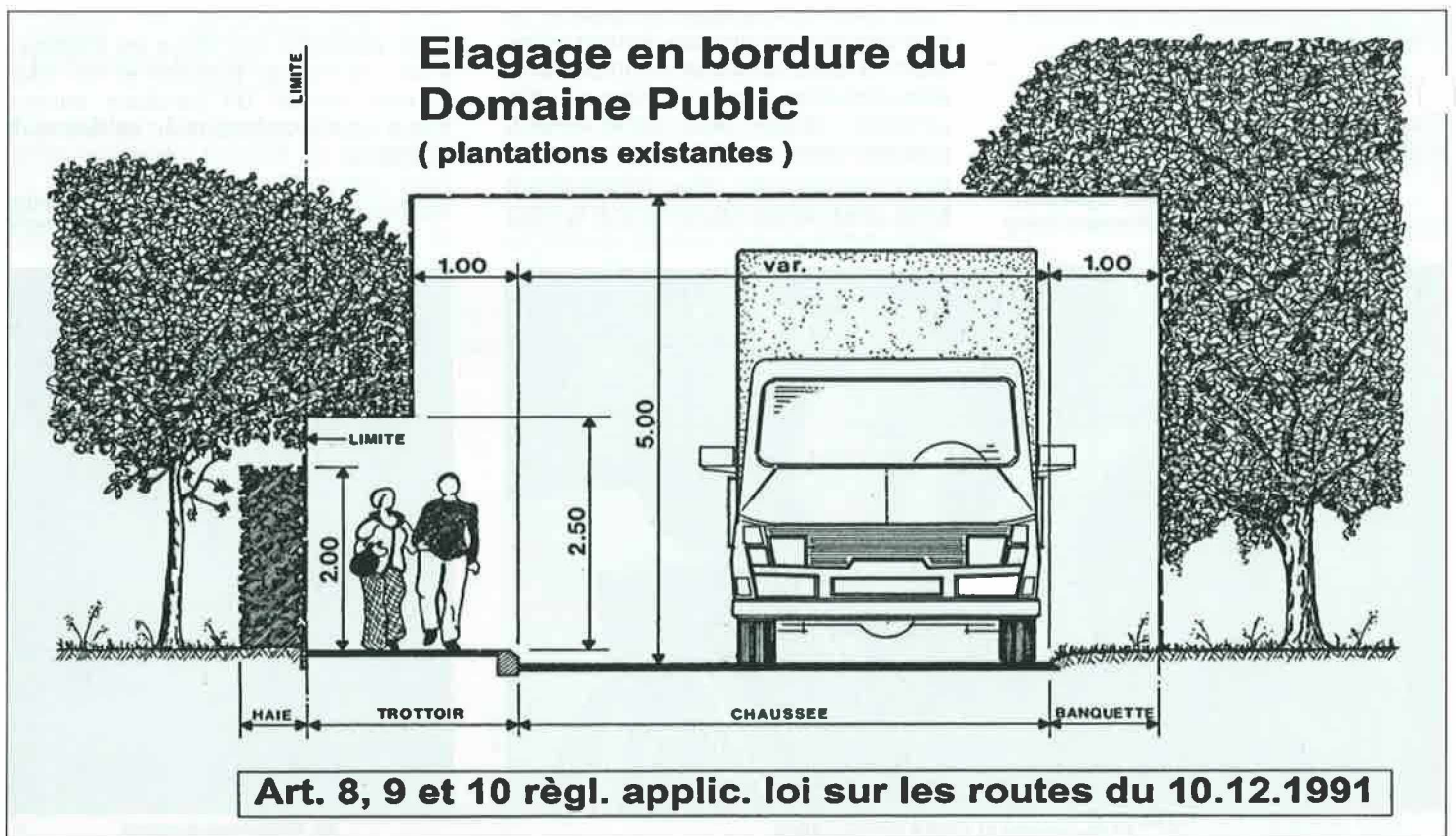
- Concours de pelage des œufs
- Coloriage d'œufs par les enfants
- Cortège des acteurs en costumes d'époque
- Officielle course aux œufs
- Course aux œufs pour enfants
- Concert de la Chorale des Bouchers
- Musique et danse
- Salade aux œufs
- Buvette, tombola

Organisation: Chorale des Bouchers de Lausanne. **Renseignements** dès 9 heures au n° de tél. 1600.

Le Mont-split à vélo

Olivier Amaudruz et Jean-David Lehnerr préparent leur bicyclette pour le grand départ. **Leur projet?** Partir à vélo du « Mont-sur-Lausanne » direction la Croatie avec un passage à Ljubljana (capitale de la Slovénie) et Zagreb (capitale de la Croatie). Au total: 20 jours de voyage, plus de 1'700 km sur des vélos chargés avec 40 kg de bagages et le passage du Col du Simplon (2006 m d'altitude).

Nous voyageons toujours de façon autonome, c'est-à-dire que nous avons tout ce qu'il faut sur nos vélos (cuisine, tente, etc...). Nous ne préparons pas nos étapes, ce qui nous permet d'être totalement libres et de nous arrêter ou de continuer selon l'envie du moment. En partant, nous avons pour seul objectif de rejoindre la Croatie à vélo. Nous avons donc improvisé un parcours au jour le jour. Cette façon de voyager nous permet de faire énormément de rencontres avec la population locale. Il est donc impossible de tout résumer dans cet article, mais si vous désirez en savoir plus, rendez-vous sur notre site: www.experiment-team.ch où une vidéo résume un peu mieux notre voyage et surtout, n'hésitez pas à nous contacter.



Gymnaestrada Lausanne 2011

Recherche de volontaires

La Gymnaestrada est la plus grande manifestation gymnique au monde, elle se déroulera du 10 au 16 juillet 2011.

• En chiffre:

23'000 jeunes des 5 continents
(moyenne 30 ans)
55 nations
Sur 7 jours avec 600 heures de démonstrations
100'000 spectateurs
4'000 volontaires

• Budget:

26 millions

• Pour le Mont:

- Hébergement de jeunes dans les collèges du Mottier A et B
- Event. dès le 1.7 et jusqu'au 19.7
- Mise à disposition des douches et sanitaires de la salle de gym et de la piscine
- Mise à disposition de la salle de gym
- Les locaux sont occupés 24/24h par des volontaires
- Préparation de petits-déjeuners
- Composition d'un comité avec des personnes de la gym, des bâtiments, des autorités
- Recherche de volontaires.

Un comité local a été créé dans la 1^{re} séance de fin décembre 2009, il se compose de:

- MM. Guex André
Besson Daniel
Spinazza Valter
Gugerli Robin
- Mmes Odier Christiane
Desponds Christiane
Henry Corinne.

Nous sommes à la recherche de bénévoles. Si vous êtes intéressé à participer à cette fête, **inscrivez-vous** soit auprès du comité en envoyant vos noms et adresse soit:

par mail à
wg.co.lemont@hotmail.com,

par sms au
079 692 09 87

par tél. au
021 652 78 96 sur le répondeur
ou alors directement **sur le site**
www.wg-2011.com
rubrique « volontaire ».



D'avance merci à tous
Le comité

Don du sang

Nous remercions les fidèles donateurs de sang et souhaitons vous rencontrer encore plus nombreux en 2010; ainsi nous encourageons aussi les futurs donateurs à nous rejoindre les 1^{er} juin et 12 octobre 2010, attention au lieu de ces deux rendez-vous, qui auront exceptionnellement lieu à la salle de rythmique du collège de Derrière-la-Ville de Cheseaux s/Lausanne de 16h00 à 19h00.

Cours de sauveteurs prévus:

obligatoire pour le permis de conduire

- les 19, 20, 21, 22 et 23 **avril** 2010 de 20h00 à 22h00.
- les 17, 18, 19, 20, et 21 **mai** 2010 de 20h00 à 22h00.

dans le local de notre section, au collège de Derrière-la-Ville, à Cheseaux.

Cours urgences pour les petits enfants

- les 21, 22, 23, 24, et 25 **juin** 2010 de 20h00 à 22h00 dans le local de notre section, au collège de Derrière-la-Ville, à Cheseaux.

L'inscription pour l'un ou l'autre des cours proposés est obligatoire; contact auprès du secrétariat de l'ACVS (tél. 0848 848 046) ou directement en ligne: www.samaritains.com.

Pour mieux nous connaître:

www.samaritains-cheseaux.ch.

Pour la Section des Samaritains de Cheseaux & environs
Evelyne Oulevay

Courrier du lecteur

C'est une fin d'après midi de février. Le soleil pâle et oblique s'attarde sur le bord de l'horizon mais ne réchauffe pas l'atmosphère glaciale.

Pierre se déplace et contrôle à pieds les routes et les chemins enneigés depuis des semaines. Ces chemins qui conduisent au village.

La goutte au nez, il redresse sa pipe éteinte et avant de déboucher sur le haut de la colline, s'arrête. Il respire l'odeur du froid, de la neige. Il reste là au pied de l'arbre. Rien ne bouge. Il décide de ne rien provoquer, d'attendre. De se nourrir de silence, de solitude.

La journée, une fois de plus a commencé tôt pour lui et son équipe. Beaucoup de travail pour faire des tas de neige pense-t-il! Voilà près de deux mois que les forêts, les champs, les routes imitent le Grand Nord alors que les spécialistes annoncent des hivers doux.

Les bourrasques de bise le motivent à reprendre sa marche. Arrivé au village, Pierre pousse la porte du café du Centre et regarde. Une bouffée de chaleur, d'odeur de soupe, de fumée, de



Une colline au Mont

Photo: S. Allaz

bruit le fait hésiter un instant, mais un coup d'œil sur ce monde familier, ce milieu qu'il aime, les amis, les voisins, les connaissances, les jamais vus lui donne confiance, et il entre.

Il range sa pipe, enlève son chapeau noir et le suspend à un crochet encore libre. Quelques chaises à dossier rond font cercle autour de la table des menteurs.

Il s'y installe, salue et écoute les commentaires et les histoires qui se racontent depuis la nuit des temps et celles d'aujourd'hui. Pris à parti, interrogé, critiqué sur l'état des routes et des trottoirs, Pierre répond « mais cette année, vous pouvez faire de la luge sur la Côte-à-Deux-Sous »!

L'heure de la météo à la télé approchant: « Margaux, rapporte vite deux d'Yvorne »!

Stéphane Allaz

De nos Sociétés



Société de Développement

Le mercredi 17 février 2010 s'est déroulée notre assemblée générale, ainsi que l'accueil des nouveaux habitants et cette année, une nouveauté, l'accueil des nouveaux bourgeois du Mont. Plus de 50 membres cotisants ont assisté à la **64^e Assemblée générale** de la Société de Développement. Je prends quelques lignes afin de remercier tous les membres présents lors de cette assemblée sans oublier tous les membres cotisants (près de 380 pour l'année 2009) ainsi que tous les généreux dona-

teurs qui nous soutiennent et ainsi nous permettent de réaliser de belles manifestations pour notre Commune.

En effet, et ceci grâce à vous, le comité de la SDM a décidé d'offrir cette année, le programme du spectacle des écoles du Mont «Le Mont fait son musée», spectacle qui se déroulera à la salle de gym du Mottier au mois de juin 2010.

Quelques changements à l'issue de l'AG: aucune démission, mais de nouveaux membres. Que du bonheur pour un président. En effet Silvia Amaudruz a quitté la présidence de l'UPSL (Union des Présidents de Sociétés Locales), mais reste dans notre société en tant que membre, spécialiste en recettes de cuisine! Olivier Weber qui a repris la présidence de l'UPSL devient membre de la SDM, comme le stipule les statuts. Teresa Benz s'est intéressée à nos activités et a aussi rejoint notre société. Je souhaite donc la bienvenue à Olivier et à Teresa au sein de la Société de Développement.

Si vous aussi êtes intéressé par une société sympa et dynamique, n'hésitez pas à nous contacter et venez assister à l'un de nos comités.

Dès lors, le nouveau comité 2010 de la Société de développement est constitué comme suit:

- Président Alexandre Cevey
- Vice-prés. Valter Spinazza
- Secrétaire Manuela Lehmann Chardonnens
- Caissier Rolf Schneider
- Secr. adjointe Stéphanie Cevey
- Resp. organisation des stands Florence Chevallaz
- Membre et président de l'Union des Stés locales Olivier Weber
- Webmaster Jean-Pascal Blanc
- Notre spécialiste en recettes de cuisine Silvia Amaudruz
- Notre petite nouvelle Teresa Benz

Assemblée Générale: Nous avons après votations, modifié les articles 9, 12 et 25 des statuts de la société, nous permettant ainsi de vous convoquer aux futures AG par le biais de ce

Journal communal «Aux 4 Coins du Mont», de ne plus avoir de limite du nombre de membres du comité et de publier les statuts sur notre site.

Merci à tout le comité de la SDM pour l'excellent travail avant, pendant et après nos manifestations et nos comités. C'est considérablement de temps et de sueur, mais c'est aussi énormément de plaisir de vous retrouver tous à nos manifestations. Un tout grand merci à notre Webmaster, Jean-Pascal Blanc, qui a donné un sacré coup de jeune à notre site internet, www.sdlemont.ch. Allez le consulter, toutes les photos de nos manifestations y sont insérées ainsi que les dernières nouvelles de la Société.

Accueil des nouveaux habitants «nouvelle formule»: La Société de Développement a envoyé 316 invitations aux nouveaux habitants et 25 invitations aux nouveaux bourgeois du Mont et près de huitante personnes ont répondu présent et ont pu apprécier les démonstrations de danse de l'école de la Viane et la démo de self-défense. Sans oublier les nouvelles présentations sur grand écran des Sociétés locales du Mont.

Maintenant passons à la **Fête de Mai!** Nous vous attendons nombreuses et nombreux **le samedi 8 mai 2010** sur la place du Petit-Mont de 9h00 à 17h00 pour le Grand Marché artisanal. Cette année à nouveau, plus de 70 exposants et artisans démontrant leur habileté et leur créativité seront présents. Il y aura aussi de nombreux stands où se restaurer durant toute la manifestation. Sans oublier notre grande vente de géraniums et de plantes pour la décoration de vos jardins et balcons avec possibilité de laisser nos spécialistes faire votre arrangement comme vous le désirez. Donc n'oubliez pas de prendre vos bacs à fleurs. Nous vous proposons aussi diverses animations telles des démonstrations de la gym, des démonstrations d'arts martiaux, des jeux, du maquillage pour vos bambins ainsi que des tours en poneys. Alors à tous, au 8 mai 2010.

Si vous désirez participer à cette manifestation pour y tenir un stand ou que vous n'avez pas relevé la proposition d'inscription envoyée par Mme Florence Chevallaz, notre super-responsable des stands, il vous suffit de compléter le bulletin ci-dessous et de nous le retourner.

Nouvel essai pour la SDM: en effet, le comité a décidé d'organiser une nouvelle manifestation au Mont. Un **vide grenier** ou plus précisément un vide coffre. Cette manifestation sera organisée au Châtaignier le samedi 2 octobre 2010. Le comité s'attelle à vous préparer une chouette journée avec possibilité de se restaurer et de boire un verre. Si vous avez des idées à nous soumettre, n'hésitez pas à nous les envoyer par mail à: info@sdlemont.ch.

Maintenant prenez vos agendas 2010 pour les prochaines manifestations de la Société de Développement: Soit le **dimanche 28 mars** à 17h00 concert à l'Eglise (Tri l Dve). Le **dimanche 2 mai** à 17h00 concert à l'Eglise (Quatuor Modigliani). Le **samedi 8 mai** la F^{ête} de mai. Le **lundi 2 août** la traditionnelle et non moins célèbre Torrée. Le **samedi 2 octobre**, le vide coffre/vidé grenier. Et le **samedi 4 décembre** la fête de la St-Nicolas.

Le comité de la SDM se réjouit déjà de vous y retrouver.

Alexandre Cevey, Président

Concerts au Mont

Programme de la saison 2010

La **Société de Développement**, la **Pairie** et la **Commune du Mont** ont le plaisir de vous présenter la suite du programme de notre série de concerts à l'Eglise du Mont, en vous y invitant chaleureusement.

- **Dimanche 28 mars 2010, 17h00**
Ensemble «TRI l DVE»,
Voyage entre Est et Ouest.
Contrebasse et melodica, harpe, violon, voix et dairre, violoncelle.
Œuvres de E. Elgar, B. Bartok, N. Paganini, J. Brahms et Trad. bulgare.
- **Dimanche 2 mai 2010, 17h00**
Le Quatuor Modigliani.
Edouard Jaccottet et Natalia Madera, violons; José Madera, alto et François Jaccottet, violoncelle.
Œuvres de Mozart, Beethoven et Mendelssohn.

Tous les concerts sont suivis d'une verrée avec les musiciens.

Billets à l'entrée: Fr. 20.-
(AVS, apprentis, étudiants, chômeurs: Fr. 15.-).

Renseignements: Marinette Moser, tél. 021 652 47 48

Site internet de la Guilde de la Musique de Chambre: www.guildemc.com.

Société de Développement Bulletin d'inscription à la Fête de Mai le samedi 8 mai 2010

Nom:
Prénom:
Rue:
Localité:
Tél. prof./privé:
Nombre de bancs désirés:
Nombre de bancs personnels:
Produits exposés ou mis en vente:

Veillez retourner votre bulletin dans les meilleurs délais, mais **au plus tard le 16 avril 2010** à: **Florence Chevallaz, Av. de Valmont 18, 1010 Lausanne**



PASSEPORT VACANCES 2010

Le passeport vacances vous propose à nouveau de multiples activités manuelles, sportives, visites guidées et bien plus encore, à choisir dans la brochure mise à disposition lors de la vente.



C'est pour qui ?

PASSEPORT TRADITIONNEL

garçons et filles de 10 à 15 ans
nés du 01.07.1994 au 30.06.2001

PASSEPORT FARNIENTE

garçons et filles de 13 à 15 ans
nés du 01.07.1994 au 30.06.1997



C'est quand ?

lundi 05 juillet au dimanche 18 juillet 2010
lundi 02 août au dimanche 15 août 2010



Ça coûte combien ?

Passeport "Traditionnel"

Fr. 50.00 pour deux semaines,
Fr. 45.00 pour le 2^e enfant et suivants d'une même famille
donne droit aux activités, aux transports, piscines, etc....

Passeport "Farniente"

SEULEMENT POUR LES 13-15 ANS

Fr. 35.00 pour deux semaines, donne droit aux transports,
piscines et musées.

L'offre cinéma, pour le Traditionnel et le Farniente, donne droit à 3 entrées gratuites l'après-midi avant 19 heures - du lundi au vendredi - dans les salles à Malley-Lumières, Pathé Flon et Pathé Galeries (ex Europlex !).



Ça se passe comment ? la vente du passeport vacances aura lieu :

le lundi 3 mai 2010
de 08h00 à 11h30 et de 13h30 à 16h30
dans les bureaux de la Bourse communale
Rte de Lausanne 16, 1052 Le Mont-sur-Lausanne



Important !!!

pas d'inscription par téléphone, se présenter avec
une photo format passeport
paiement du prix à l'inscription

**ATTENTION, LE NOMBRE DE PASSEPORTS EST LIMITÉ,
!!! DÉPÊCHEZ-VOUS !!!**

FEU BACTERIEN LUTTE PREVENTIVE

**L'ELIMINATION VOLONTAIRE NON REMUNEREE DES COTONEASTERS ERIGES
TRES SENSIBLES AU FEU BACTERIEN AIDE A LA SAUVEGARDE
DE VOS POMMIERS, POIRIERS, COGNASSIERS ET DES AUTRES PLANTES
SENSIBLES A CETTE MALADIE**



Cotoneaster franchetti



Cotoneaster salicifolius



Cotoneaster watereri



Cotoneaster bullatus



FSG Le Mont

Sortie hivernale

Dimanche 28 février, après un trajet noyé sous des trombes d'eau, motivés comme jamais, 21 participants se sont retrouvés aux Paccots. Devant tant d'opiniâtreté, la pluie a cessé et nous avons pu entreprendre notre traditionnelle randonnée en raquettes sous un ciel couvert, mais sec !

Nous avons débuté notre parcours à flanc de coteau et en légère déclivité, avant de mettre à contribution nos mollets dans une sportive ascension pour atteindre le sommet de la Corbettaz. Nous avons profité de la vue sur le Léman et le vallon de la Veveyse et poussés par de forts vents, nous avons entamé la descente sur le Lac des Joncs.

A l'arrivée, nous avons partagé en toute convivialité une fondue bien méritée au restaurant du Tsalé. Un grand merci à Jean-Luc et Marianne Passard, qui de mains de maîtres ont organisé cette sympathique et athlétique balade.

A vos agendas, n'oubliez pas notre traditionnel match aux cartes le **vendredi 16 avril 2010**.

Gymnastes, amis de gymnastes vous êtes les bienvenus et nous vous attendons nombreux.

P. Annen Joerg



Pétanque du Mont

On vous en parlait dans l'édition de janvier, notre société, sous l'impulsion de son caissier Yves Pache, a organisé un **mini-marathon de pétanque** se déroulant sur quasi 24 heures, les 30 et 31 janvier 2010. Vingt-quatre équipes de 2 joueurs (doublettes), ont rivalisé d'adresse et de technique pour aller le plus loin possible dans le classement. Dès 17h00, et pendant que les jeux se déroulaient toujours, une délicieuse raclette était proposée à volonté aux participants et spectateurs présents. Ne soyons pas modestes, ce fut un succès populaire. Succès, qui sans l'aide et la disponibilité des membres du comité, actifs et passifs, n'aurait pas été atteint. Un grand merci à toutes et à tous. Plus la soirée avançait et plus la finale se dessinait. Elle mit aux prises la paire **Georges Borgeaud** et **Bernard Badoux** et celle composée de **Jean-Marc Curchod** et **Martial Theller**. Disons-le franchement, cette finale a été un régal pour les yeux du public. Sans évoquer de score, ceci pour ne pas choquer les épouses ou amies des perdants, notez que **la victoire est reve-**



Sortie de la FSG

Photo: Archives de la Société

nue à l'équipe Curchod/Theller. Un grand bravo à ces finalistes et aux autres équipes pour leur soutien et leur sportivité.

Toujours dans un contexte de compétition, mais oh combien amical, le club a organisé son traditionnel « **Tournoi des potes** », disputé par 24 équipes de deux joueurs, soit 23 matchs aller et 23 matchs retour pour chaque équipe. La motivation, le fair-play et aussi un peu de chance, parfois, ont permis que ce tournoi se déroule dans un esprit positif et convivial. Pour marquer la fin de ces joutes, chaque joueur est convié à partager un repas. Près de 50 participants ont répondu présents et la rencontre s'est déroulée au Relais du Grand-Mont. Il faut bien parler des vainqueurs, puisque c'est un tournoi. Cette édition s'est soldée par la **victoire de la paire Bernard Guilloud/François Duperret**, à égalité de points (398) avec l'équipe de « Boulon » et Jean-Marc Curchod, mais avec une meilleure différence de points marqués ou perdus. Là aussi, bravo aux gagnants et merci à chacun pour l'intérêt témoigné à la cause de notre sport.

*Pour le comité:
Francis Etienne*



Sortie de la FSG

Photo: Archives de la Société

Prochains journaux

Parutions

Fin mai
Fin juillet
Fin septembre
Fin novembre

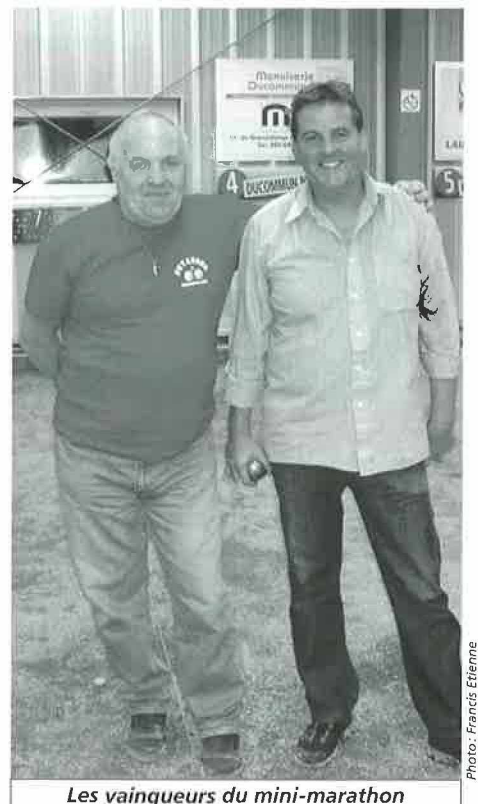
Articles

5 mai
5 juillet
5 septembre
5 novembre

Merci de respecter le délai.

Rédaction

Greffe municipal
Route de Lausanne 16
1052 Le Mont-sur-Lausanne
Tél. 021 651 91 91
Fax 021 651 91 92
Mail greffe@lemontsurlausanne.ch



Les vainqueurs du mini-marathon

Photo: Francis Etienne



Fête de Mai

samedi 8 mai 2010



de 9h à 17 h sur la
Place du Petit-Mont



Plus de 70 stands

- artisanat
- vente de fleurs
- brocante
- jouets

Au programme

Apéro-concert - Union instrumentale

Démonstrations d'arts martiaux

Démonstrations de deux groupes gym du Mont



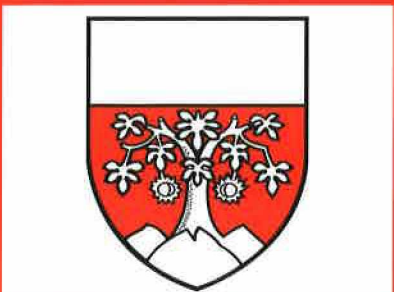
Boissons - Repas chauds et froids

- Sous cantine et sur les stands
- par les sociétés locales et la société de développement



Animations pour petits et grands

- clown
- tours en poneys
- jeux
- maquillage



**Société de développement
du Mont-sur-Lausanne**
www.sdlemont.ch